

FICHES CONCOURS

DEMOGRAPHIE ET TERRITOIRES

La natalité (France et comparaisons internationales)

Août 2024

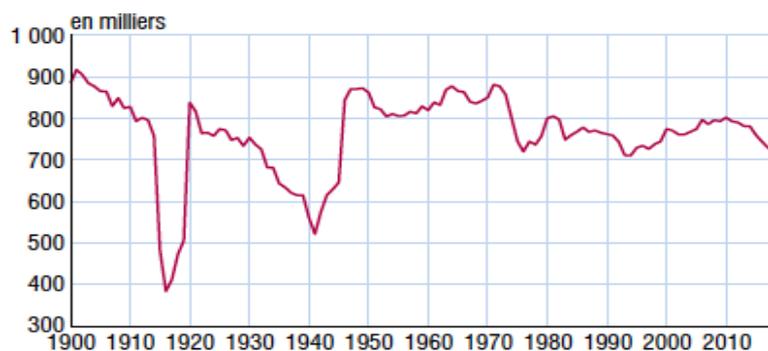


Le nouveau-né, Georges de la Tour

Nombre de naissances : les évolutions

Historiquement, **le nombre des naissances** a fortement évolué en France depuis 120 ans : à partir d'un point haut de 917 000 naissances en 1900 en France métropolitaine, la baisse, amplifiée durant les années de guerre, a été tendanciellement marquée jusqu'en 1941 (522 261 naissances). 1942 voit le début d'une remontée, lente au départ, avec un fort ressaut en 1946 (844 000 naissances). Des années 1946 à 1971, les naissances ont été nombreuses (encore 881 284 naissances cette année-là). Les années suivantes vont voir des mouvements moins amples mais qui restent nets : d'abord une baisse lente et irrégulière, avec un point bas atteint en 1994 (712 000), puis une lente augmentation de 1995 à 2010, (année où le nombre repasse en métropole au-dessus de 800 000) et enfin à nouveau une décroissance lente depuis cette date.

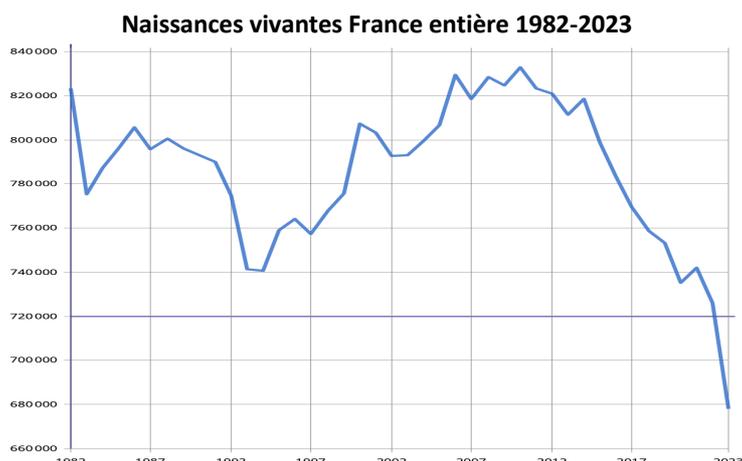
Les naissances de 1900 à 2019 (France métropolitaine)



Champ : France métropolitaine, enfants nés vivants.

Source TEF 2020

Le zoom sur les 40 dernières années (1982-2023) permet de mesurer les irrégularités de la période et la chute depuis 12 ans.



Les naissances depuis 1982

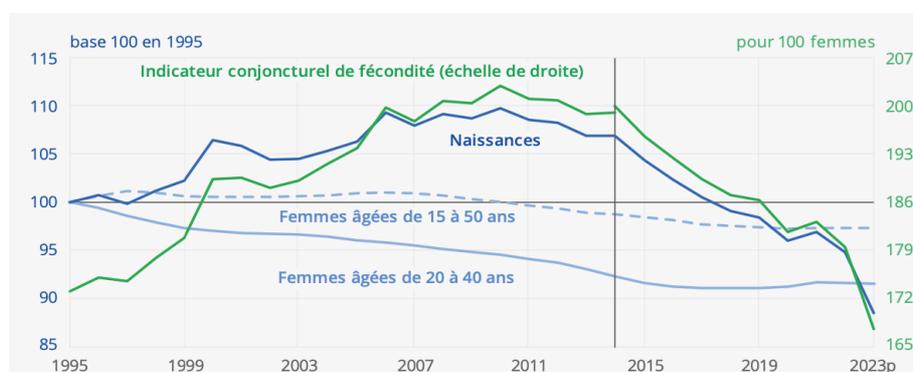
| 1982 | 1993 | 2000 | 2010 | 2015 | 2020 | 2022 (p) | 2023 (p) |
|---------|---------|---------|---------|---------|---------|----------|----------|
| 823 260 | 741 306 | 807 405 | 832 799 | 798 948 | 735 196 | 725 997 | 678 000 |

Source : Insee : séries longues (France entière)

- La baisse des naissances peut s'expliquer par **deux causes**.

La première est la **diminution du nombre des femmes en âge de procréer**. Le graphique ci-dessous montre que le nombre de femmes de 20 à 40 ans est baissé depuis le milieu des années 90. La baisse est de 8,5 % de 1995 à 2023. Cette baisse, résultat mécanique des moindres naissances des années 70 et 80, a nécessairement eu des répercussions sur le nombre des naissances mais elle a cessé depuis 2016 et ne joue plus aujourd'hui. La deuxième cause est la **baisse de la fécondité**, c'est-à-dire du nombre d'enfants par femme en âge de procréer. Ainsi, à partir de 2010 et, de manière plus marquée, de 2014, l'indice conjoncturel de fécondité ou ICF (en vert sur le graphique ci-dessous) baisse.

Évolution du nombre des naissances, des femmes en âge de procréer et de l'ICF (indice conjoncturel de fécondité)



p : données provisoires.

Lecture : Entre 1995 et 2023, le nombre de femmes âgées de 20 à 40 ans a diminué de 8,5 %.

Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013 et France à partir de 2014.

Source : Insee, estimations de populations, statistiques et estimations d'état civil.

Source : bilan démographique 2023, Insee

Selon la définition de l'Insee, l'ICF mesure, une année donnée, le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés cette année-là à chaque âge demeuraient inchangés. Le calcul de l'ICF est fait à partir de la somme des taux de fécondité constatés cette année-là pour les femmes de 15 à 49 ans, dont on tire une moyenne d'ensemble et par groupe âge. L'évolution de l'ICF peut, d'une année sur l'autre, traduire une tendance mais n'a aucun caractère prédictif sur le moyen ou long terme.

L'indice conjoncturel de fécondité, qui a atteint 2,03 enfants en 2010 est passé à 1,99 enfant en 2014 puis a baissé avant de se situer aux alentours de 1,8 puis de 1,7 enfant/femme.

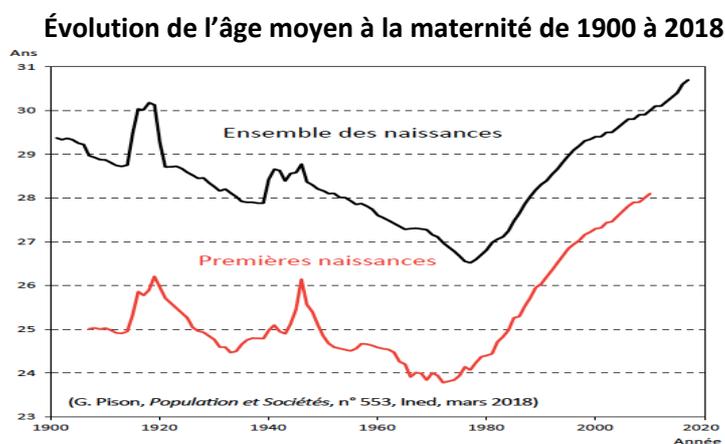
Évolution de l'ICF 2002-2023

| 2002 | 2010 | 2014 | 2016 | 2018 | 2020 (p) | 2022 (p) | 2023 (p) |
|------|------|------|------|------|----------|----------|----------|
| 1,88 | 2,03 | 1,99 | 1,92 | 1,87 | 1,82 | 1,79 | 1,68 |

Focus sur les variations de la fécondité : des analyses différentes selon les époques

- Après la guerre, le taux conjoncturel de fécondité a atteint le niveau très élevé de 3 puis, puis est resté supérieur à 2,5 jusque dans la fin des années 60 (Cf. graphique ci-dessous). Une **première baisse de l'ICF a eu lieu à la fin des années 60** jusqu'au milieu des années 90 : le taux a diminué dès 1965 et plus nettement depuis les années 70 (aux alentours de 1,8 à 1,7 enfant par femme de 1975 à 1995).

Cependant, les démographes interprètent cette baisse de la fécondité non pas comme une baisse définitive, au moins pour l'essentiel, mais comme un **décalage des naissances**. Elle s'explique par l'arrivée à l'âge de la maternité, dans les années 70, des filles du baby-boom, première génération de femmes à avoir travaillé massivement. Compte tenu de cette insertion professionnelle, les femmes de ces générations ont retardé les naissances : l'âge de la première naissance est ainsi passé de 24 ans en 1975 à 28,5 ans en 2015 et, en 2009, l'âge moyen à la maternité toutes naissances confondues a dépassé 30 ans. En 2022 et 2023, cet âge est de 31,1 ans.



Source : Population et sociétés, mars 2018

Pour autant, au final, les femmes des générations 49, 59 et 69, tout en ayant leurs enfants plus tard, ont gardé une fécondité élevée, comme le montre leur descendance finale (nombre d'enfants par femme pour une génération ayant atteint 50 ans), (cf. tableau ci-dessous « Nombre d'enfants moyen à divers âges par génération »). Ainsi, si la fécondité a baissé chez les jeunes femmes, elle a progressivement augmenté chez les femmes plus âgées (ce qui illustre qu'il s'agissait alors d'un décalage). Une fois rattrapé le creux causé par ce décalage, le taux de fécondité national a retrouvé un bon niveau, non pas, toutefois, son niveau d'avant 1970 mais, à partir de 2006, un niveau proche de 2 enfants par femmes, très honorable pour un pays développé (cf. graphique ci-dessous) avant, il est vrai de redescendre dans la période récente.



Source : Centre d'observation de la société 2024

Nombre moyen d'enfants à divers âges par génération

| Génération | Âge atteint à la fin de l'année | | | | | | | | | |
|------------|---------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--|
| | 20 ans | 22 ans | 24 ans | 26 ans | 28 ans | 30 ans | 35 ans | 40 ans | 50 ans | |
| 1949 | 24,1 | 55,8 | 91,0 | 120,9 | 145,5 | 165,4 | 196,5 | 208,1 | 210,7 | |
| 1959 | 18,4 | 40,8 | 68,6 | 98,7 | 127,7 | 152,4 | 191,6 | 208,4 | 212,1 | |
| 1969 | 9,0 | 21,4 | 39,3 | 63,2 | 91,2 | 119,2 | 171,2 | 194,9 | 200,3 | |
| 1979 | 6,5 | 16,4 | 31,2 | 53,2 | 81,3 | 111,4 | 172,3 | 200,8 | /// | |
| 1984 | 7,2 | 16,8 | 31,6 | 53,3 | 80,2 | 109,4 | 169,5 | /// | /// | |
| 1989 | 6,6 | 15,7 | 29,6 | 49,2 | 73,4 | 100,3 | /// | /// | /// | |
| 1991 | 6,3 | 14,9 | 27,7 | 45,8 | 69,0 | /// | /// | /// | /// | |
| 1993 | 6,2 | 14,1 | 26,0 | 43,2 | /// | /// | /// | /// | /// | |
| 1995 | 5,7 | 12,9 | 24,2 | /// | /// | /// | /// | /// | /// | |
| 1997 | 5,0 | 11,8 | /// | /// | /// | /// | /// | /// | /// | |
| 1999 | 4,5 | /// | /// | /// | /// | /// | /// | /// | /// | |

Champ : France métropolitaine. Lecture : à la fin de l'année où elles ont atteint 20 ans, 100 femmes nées en 1999 ont déjà mis au monde 4,5 enfants.
Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

Source : TEF 2020

- Le diagnostic n'est pas identique pour la baisse récente de la fécondité depuis 2015. Celle-ci correspond pour l'essentiel à la **poursuite de la baisse du taux de fécondité des femmes jeunes** (de 25 à 30 ans) sans que celle-ci soit désormais compensée par une hausse de la **fécondité après 30 ans, qui baisse ou stagne**.

Taux de fécondité par groupes d'âge

| Année | Taux de fécondité (en nombre de naissances pour 100 femmes) | | | | | ICF ¹ pour 100 femmes | Âge moyen à la maternité ² |
|-------|---|-----------|-----------|-----------|-----------|--|---|
| | 15-24 ans | 25-29 ans | 30-34 ans | 35-39 ans | 40-50 ans | | |
| 2003 | 3,3 | 12,9 | 11,9 | 5,3 | 0,6 | 189,1 | 29,5 |
| 2013 | 3,0 | 12,4 | 13,0 | 6,7 | 0,8 | 198,8 | 30,2 |
| 2018 | 2,3 | 11,0 | 12,7 | 6,9 | 0,9 | 187,0 | 30,6 |
| 2019 | 2,3 | 10,8 | 12,6 | 7,0 | 0,9 | 186,3 | 30,7 |
| 2020 | 2,2 | 10,4 | 12,4 | 6,9 | 0,9 | 181,7 | 30,8 |
| 2021p | 2,1 | 10,3 | 12,8 | 7,2 | 0,9 | 183,1 | 30,9 |
| 2022p | 2,0 | 10,0 | 12,4 | 7,2 | 1,0 | 179,4 | 31,0 |
| 2023p | 1,9 | 9,2 | 11,5 | 6,8 | 0,9 | 167,6 | 31,0 |

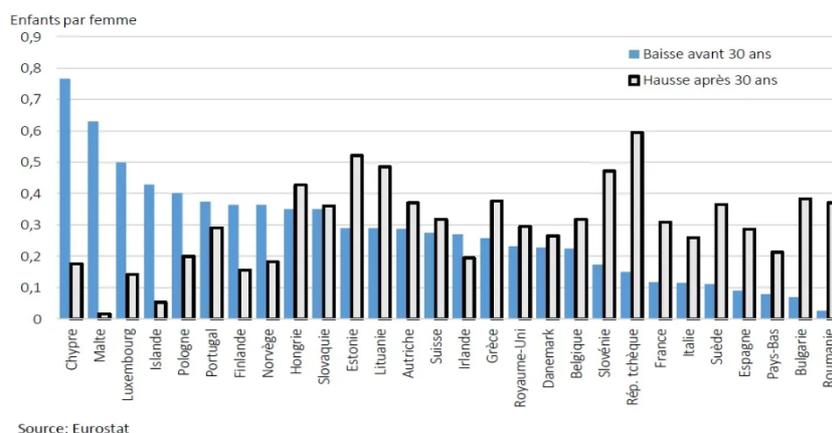
Source : Insee première, Bilan démographique 2023, janvier 2024

Quelles explications à la baisse récente de la fécondité ?

- Pour ce qui concerne la France, seule une presse politiquement engagée fait un lien entre la réforme des prestations familiales de 2013-2015 (qui a baissé les aides aux familles aisées, quotient familial et allocations familiales) et la baisse récente de la fécondité. La très grande majorité des démographes s'y refusent, parce qu'ils soulignent que la natalité relève de facteurs complexes, que la politique familiale n'en est qu'un élément et que le **projet familial est un projet de long terme** qui peut être modifié par des facteurs conjoncturels mais qui résiste sur la durée. Au demeurant, la France est toujours, selon l'OCDE, le pays qui consacre le plus de ressources à la politique familiale.
- Le démographe Gilles Pison¹ a émis l'hypothèse d'une **baisse liée à la crise économique**, toutefois tardive et modérée par rapport à celle constatée dans d'autres pays. Il rappelle que de telles baisses se sont produites ailleurs, où elles ont été immédiates et nettes, comme aux Etats-Unis (où la fécondité a baissé de 2,12 en 2007 à 1,84 en 2015) ou au Royaume-Uni (de 1,96 à 1,82). Cependant, si cette cause avait été la bonne, la baisse aurait dû être temporaire et ne concerner que les catégories exposées au chômage, ce qui n'a pas été le cas. La fécondité n'a remonté après les crises ni aux USA (1,62 en 2023) ni au Royaume-Uni (1,56 en 2022). Au niveau international, l'OCDE note qu'il existe une corrélation négative entre les indicateurs de fécondité et le chômage (mais aussi, l'OCDE y insiste, le coût du logement) sans que ces facteurs suffisent toutefois à expliquer la baisse de la fécondité.
- L'hypothèse a été émise également que **le recul de l'âge de la maternité** (31 ans en 2023 en France) serait une des causes de la baisse de la fécondité parce que, plus une maternité est retardée, moins elle a de chances d'avoir effectivement lieu. Cependant, l'INED en doute, en s'appuyant sur des comparaisons internationales (*Les maternités tardives n'entraînent pas une baisse de la natalité dans les pays européens*, INED, novembre 2021). L'INED souligne que, si la baisse des maternités avant 30 ans est un phénomène général, le « rattrapage » est très inégal : en réalité, les pays qui connaissent une forte augmentation des naissances après 30 ans sont aussi ceux qui connaissent une faible diminution des naissances avant cet âge.

¹ France 2016, *La natalité est en baisse*, Population et Sociétés, INED, mars 2017

Baisse de la maternité avant 30 ans et hausse après 30 ans dans les pays européens (1996-2016)



- Les explications avancées aujourd’hui reposent plutôt soit sur la multiplication des crises mondiales qui contribuent au sentiment d’un **monde devenu imprévisible voire inquiétant**, soit sur l’**évolution des mentalités** à l’égard de la parentalité.

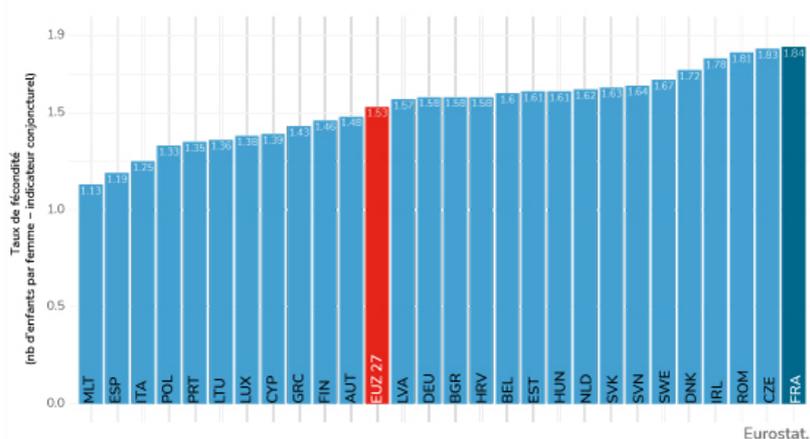
De fait, lorsque les historiens cherchent les causes de l’importante natalité en France dans les 60 ans qui ont suivi la seconde guerre mondiale, ils l’imputent pour l’essentiel à une image positive de l’enfant liée à des facteurs historiques. De « l’angoisse de la dépopulation »² vécue au XIXe et dans la première moitié du XXe siècle, les Français ont tiré deux convictions, longtemps largement partagées : la première est que l’enfant est plus une richesse qu’une charge. La deuxième est que l’Etat est légitime à intervenir en ce domaine (voire qu’il le doit, que c’est sa mission), contrairement à la conviction d’autres pays européens qui laissent les questions familiales à la sphère privée parce qu’ils se méfient de l’immixtion de la société ou de l’Etat. Ce sont, pour l’essentiel, ces convictions qui ont été à la source de la bonne natalité constatée. Il est possible que ces convictions soient en train d’évoluer, même si l’Union nationale des associations familiales met en avant la stabilité, jusqu’en 2020, des chiffres déclarés de désir d’enfants (2,39). Comme souvent dans le domaine des enquêtes d’opinion, les résultats sont fluctuants : une enquête IFOP de 2022 montre que le pourcentage de femmes qui ne souhaitent pas ou n’auraient pas souhaité avoir d’enfants est passé, depuis 2006, de 2 à 13 % et que le pourcentage de celle dont l’idéal est de 3 enfants a baissé de 49 à 32 %.

Pour autant, des comparaisons européennes toujours favorables à la France, dans un contexte de baisse mondiale

- L’INED (*La France, toujours une exception démographique en Europe ?* Population et sociétés, mars 2024) note en 2024 plusieurs faits : tout d’abord, malgré la baisse récente de sa fécondité, **la France garde en 2021 sa première place en Europe** pour la fécondité ; elle est suivie (de très près désormais) par tout un ensemble de pays proches dont le taux s’étage de 1,8 à 1,63 enfant par femme, notamment la République tchèque et la Roumanie, puis le Danemark, la Suède, l’Irlande, loin encore des pays situés en bas du tableau, Malte (1,13), l’Espagne (1,19), l’Italie (1,24).

² L’expression est empruntée à un article du site « La vie des idées », *La politique familiale, un tabou électoral ?* » de V. De Luca Barusse, 2012

Figure 1. Les taux de fécondité dans l'Union européenne en 2021



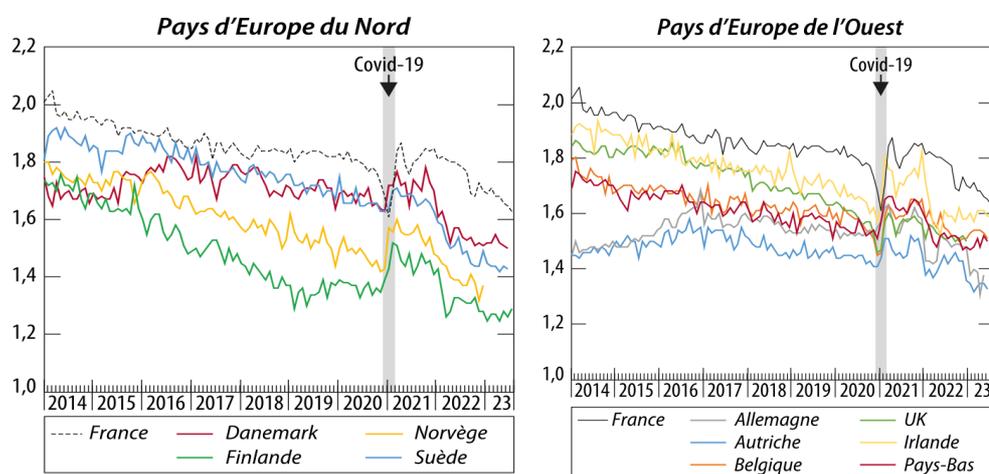
Source Eurostat

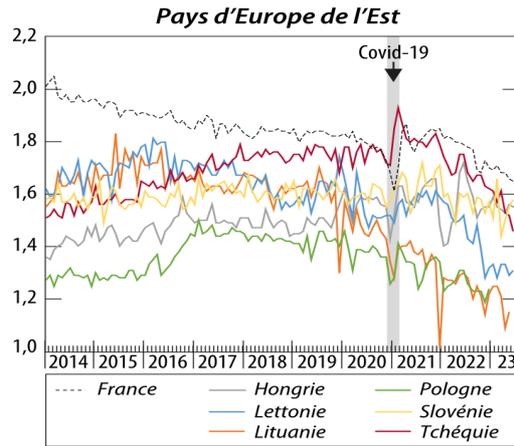
- Toutefois, l'INED note que, dans nombre de pays européens, **la fécondité est en baisse, souvent depuis plusieurs années.**

C'est le cas dans les pays du nord, parfois de longue date (la Finlande), parfois depuis l'épidémie de Covid (Danemark).

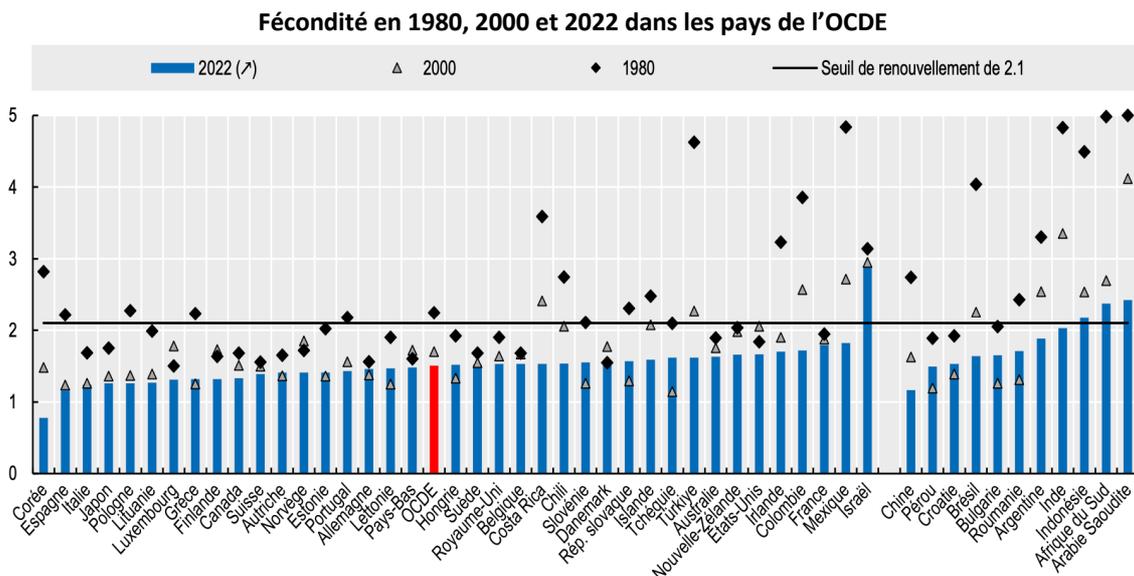
La même tendance est à l'œuvre dans les pays de l'Europe de l'ouest, même si elle apparaît plus brouillée. Quant au pays de l'est, leur histoire démographique est tourmentée : avant 1989, leur fécondité était élevée. Elle s'est effondrée après la chute du communisme, dans les années 90, période de déréglementation, de montée du chômage et des inégalités. Puis, la situation s'est améliorée, inégalement, dans les années 2010. La baisse a repris aujourd'hui, même si elle est inégalement prononcée.

Dans les pays du sud, la fécondité, très basse depuis longtemps, reste stable sauf au Portugal (elle augmente). L'INED (G. Pison, *France, la fécondité la plus élevée d'Europe*, Population et Sociétés, mars 2020) note que le contraste entre l'Europe du nord, à fécondité plus élevée, et l'Europe du sud, à fécondité réduite, était déjà présent il y a 30 ans. Il perdure aujourd'hui, ce qui s'explique par des facteurs de fond, très probablement une situation des femmes moins favorable et un travail féminin moins facile dans les pays du sud (cf. ci-dessous le lien positif entre maternité et travail féminin).





▪ La **tendance à la baisse de la fécondité** n'est pas seulement européenne, elle est **mondiale**, comme l'indique le graphique ci-dessous concernant les pays de l'OCDE. Une étude de l'INED (*Baisse massive de la fécondité mondiale en 20 ans*, Population et Sociétés, janvier 2024) note que même les pays qui connaissent encore aujourd'hui une fécondité très élevée, supérieure à 4 ou 5, en Afrique notamment, ont amorcé leur baisse.



Source : Panorama de la société 2024

Dans le passé, quels ont été les facteurs explicatifs d'une fécondité élevée et des écarts de fécondité entre pays ? Quelles leçons en tirer aujourd'hui si l'on souhaitait améliorer ou stabiliser la fécondité ?

▪ Le bon niveau de la natalité en France a souvent été expliqué par **l'importance de l'effort public** consenti en faveur des familles (prestations familiales, avantages fiscaux, services de garde), que l'OCDE chiffre à 3,4 % du PIB en 2019, la France étant le premier pays sur cet indicateur, devant la Suède et le Luxembourg. Toutefois, le lien direct entre la natalité et l'importance des aides publiques n'est guère confirmé par les nombreuses études sur le

sujet, s'agissant surtout des transferts financiers ou des aides fiscales : il paraît de faible amplitude, en particulier pour les aides financières³ : l'impact est faible et dans certains cas imperceptible⁴, hormis peut-être les aides financières pour les naissances de rang 3. Une telle conclusion n'est pas surprenante, du moins dans les pays développés : d'une part, en France, ce sont les femmes les plus modestes mais aussi les plus aisées (Insee-Analyses, mai 2022) qui ont le plus d'enfants (notons que leur fécondité, dans les deux cas, a baissé de 2014 à 2019). Au demeurant, dans une société éduquée, capable de projeter les charges et contraintes que représente l'éducation d'un enfant sur le long terme, les familles mesurent les enjeux d'une naissance et, si des aides financières peuvent aider à le réaliser, le projet familial ne se déclenche pas avec elles.

Reste qu'il n'est pas niable qu'en France, la politique familiale, par sa générosité et son ancienneté, a joué un rôle, en accompagnement d'un désir d'enfants sans doute préexistant. Il existe en effet des études, citées par l'OFCE-Sciences po dans le blog du 19 janvier 2024, (Sobotka, Matysiak, et Brzozowska 2019), selon lesquelles l'instabilité des politiques familiales limiterait leur influence positive, comme c'est le cas en Hongrie. Pour autant, dans ce blog, l'OFCE-sciences po, tout en soulignant que les pays du sud se caractérisent à la fois par une faible natalité et un faible soutien financier aux familles tandis que c'est l'inverse en France ou dans les pays nordiques, rappelle que, selon les scientifiques, **les naissances supplémentaires générées par des aides financières sont de faible niveau.**

De même, l'OCDE (*Évolution de la fécondité dans la zone OCDE, déterminants sous-jacents et rôle de l'action publique, Panorama de la société, 2024*), privilégie également d'autres facteurs que les aides financières, sans récuser leur rôle d'accompagnement.

- Une autre idée reçue impute à la **population immigrée** une forte influence sur le taux de fécondité. Une étude de l'INED de 2019 montre toutefois que, si, en 2017, les femmes immigrées participent de manière non négligeable aux naissances (19 %), leur contribution à la fécondité ne relève celle-ci que faiblement (+ 0,1 %)⁵. Certes, leur taux de fécondité est plus élevé (en 2017, 2,6 enfants par femme, en 2021, 2,3) mais elles ne représentent qu'une proportion limitée des femmes en âge d'avoir des enfants (12 % en 2017).
- Les études démographiques notent en revanche une corrélation positive forte et relativement récente entre un **bon taux de fécondité**, un **taux d'activité des femmes élevé** et des **politiques publiques d'aide à la conciliation entre travail et maternité.**

Cette situation contraste avec celle qui prévalait il y a 35 ans, où la fécondité était élevée dans les pays où les femmes travaillaient peu et où les experts étaient convaincus qu'il fallait aider les femmes à s'arrêter de travailler pour encourager la maternité. Désormais, il est admis que l'aide offerte pour aider les mères à travailler aurait une efficacité ou, du moins, serait particulièrement utile pour faciliter les choix des femmes. L'on peut y intégrer le choix d'offrir aux parents des congés parentaux, à condition qu'ils ne soient pas trop longs (en France, une

³ cf. *Évaluer l'impact des politiques familiales sur la fécondité*, Olivier Thévenon, Informations sociales, 2014/3.

⁴ Didier Blanchet et Olivia Ekert-Jaffé, 1994, Anne Gauthier et Jan Hatzius, 1997, Anna d'Addio-Dervaux et Marco Mira d'Ercole, 2005, Adriaan Kalwij, 2009, auxquelles il faut ajouter celle de Camille Landais *Le quotient familial a-t-il stimulé la natalité française ?* in *Economie publique*, 2003).

⁵ *La forte fécondité de la France est-elle due aux immigrées ?* G. Pison, F. Héran, *The conversation*, janvier 2020

étude de la CNAF de 2011 montre que, au-delà d'un an, ces congés ont, du moins pour les femmes, des conséquences de carrière négatives) et qu'ils ne soient pas financièrement trop pénalisants, comme c'est le cas en Suède où le congé paternel est rémunéré non pas forfaitairement, comme en France, mais par un pourcentage du salaire (75 % pendant un an, avec une part réservée au père qui, du fait de cette bonne compensation, l'utilise).

Dans son analyse de 2024 sur l'évolution de la fécondité, tout en se faisant peu d'illusions sur la possibilité de revenir au niveau de la fécondité de naguère, l'OCDE recommande donc à la fois de prendre garde à certains coûts (logement), de promouvoir l'égalité entre les genres et un meilleur partage des responsabilités professionnelles et familiales et de mettre en place des politiques familiales de conciliation avec le travail (congés et modes de garde).

En ce domaine, contrairement à ce que l'on pourrait croire, la France a des progrès à faire. De 2012 à 2017, sous le quinquennat Hollande, seulement 60 000 places supplémentaires de garde collective de la petite enfance (0-3 ans) ont été créées, au lieu des 100 000 promises. Les besoins de garde non satisfaits de la petite enfance (0-3 ans) étaient estimés à 275 000 en 2018 par le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge. Or, selon les chiffres de la DREES, l'offre de garde collective ne s'est accrue par la suite, de 2017 à 2022, que de moins de 22 000 places alors que, parallèlement, le nombre de places offertes par les assistantes maternelles diminuait fortement, de 100 000 environ d'après les estimations ministérielles. Il est vrai que le pourcentage d'enfants de moins de 3 ans bénéficiant d'un mode de garde formel est en France de 51%, ce qui n'est pas un mauvais score, même si les pays scandinaves font bien mieux, mais les places sont mal réparties et les besoins exprimés sont forts. Un peu tardivement, ce constat conduira le candidat E. Macron à inscrire dans son programme présidentiel, en 2022, la création d'un service public de la petite enfance (comme son prédécesseur F. Hollande l'avait fait avant lui mais sans donner suite) et à promettre, en 2024, au nom du « réarmement démographique », une augmentation de 100 000 places de garde, promesse qui risque fort de rester sans lendemain.

Quelles conséquences de la baisse actuelle de la fécondité ?

Cette baisse aura des **conséquences sur le solde naturel** (solde entre les naissances, qui baissent, et les décès qui augmentent) : depuis 2018, le solde naturel est devenu inférieur au solde migratoire, principale composante de la croissance de la population. En 2022, le solde naturel est à + 50 900 et le solde migratoire provisoire à + 183 000. La question est de savoir quand le solde naturel deviendra négatif : les projections actuelles de l'Insee situent l'échéance à 2035⁶.

La baisse aura également des **conséquences sur la descendance finale**. Les femmes nées dans les années 70 ont eu une descendance finale proche de 2. La génération 92 sera sans doute à 1,89. Selon une simulation de l'INED (L'évolution démographique récente de la France, 2023), si les taux de fécondité de 2022 restent inchangés, la génération 1997 aura une descendance finale de 1,73.

Les démographes français sont toutefois assez flegmatiques sur les conséquences de long terme d'une baisse de la fécondité, qu'ils jugent au final modeste. Ils notent certes que si, à

⁶ Cf. La fiche 3 du dossier Démographies et territoires, *Solde naturel, solde migratoire*

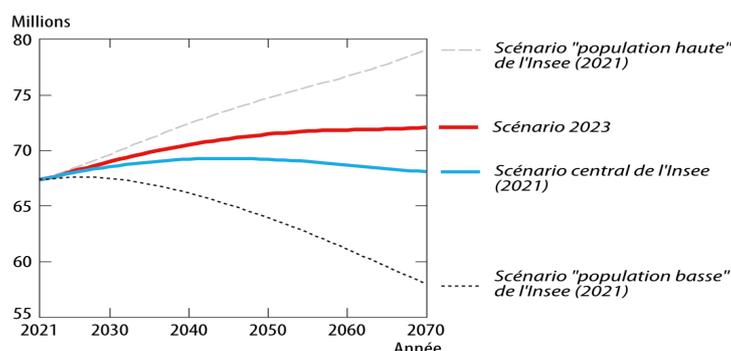
court terme, la baisse engendre des économies, à terme, elle tend à **diminuer la population active** et que cette baisse, si elle n'est pas compensée par d'importants gains de productivité, peut amplifier la question du financement des dépenses sociales, dont les retraites.

L'OCDE quant à elle redoute un « déclin démographique ».

Il est vrai que l'Insee ne bâtit pas ses **prévisions démographiques à long terme** sur l'hypothèse d'une baisse durable et continue de la fécondité : les projections à horizon 2070 publiées en 2021⁷ reposent, pour le scénario « central », sur une stabilisation du taux de fécondité à 1,8 enfant par femme et d'un âge moyen à la maternité qui continuerait de progresser jusqu'à 33 ans en 2052. L'Insee fait donc l'hypothèse que la baisse est passagère et que la natalité se stabilisera à un niveau relativement élevé. Jointe à des hypothèses de mortalité plutôt favorables (une baisse au même rythme que dans la décennie 2010, une espérance de vie en hausse), cette hypothèse amène le solde naturel à être négatif à compter de 2035. En outre, malgré un solde migratoire peu élevé, à 70 000 personnes, la population devrait augmenter jusqu'en 2044 jusqu'à 69 millions avant de diminuer faiblement.

L'INED, dans le numéro de mars 2024 de Population et société intitulé « *La France, toujours une exception démographique en Europe ?* » a modifié ces simulations en prenant une autre hypothèse (appelée ci-dessous scénario 2023), à vrai dire elle aussi optimiste, de stabilisation de la fécondité au niveau 2023 (soit 1,68 enfant par femme) et non plus au niveau de 2021. L'INED modifie également l'hypothèse de solde migratoire, la portant à 180 000, ce qui est plus réaliste compte tenu du niveau constaté récemment. Dans ce cadre, le solde naturel devient négatif dès 2030 mais la population augmente jusqu'en 2070, le solde migratoire compensant largement la baisse de la fécondité.

Projections de population selon les hypothèses de Insee et de l'INED



Il serait donc possible de limiter les effets de la baisse de la fécondité en maintenant un bon niveau de solde migratoire. Cependant, le niveau de la fécondité dans les divers pays a toujours été vu sous un prisme « national », voire nationaliste, permettant d'éviter les difficultés auxquels un pays est confronté s'il accepte une immigration importante pour renforcer sa population active. La France ne sera pourtant pas le seul pays à devoir prendre cette perspective en considération : elle ferait mieux de la préparer plutôt que de l'esquiver.

⁷ Insee Première, novembre 2021